



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

du 21 février 2019

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION BIO CENTRE	CA 21 février 2019
BOURGY	Emmanuel	SCEA LES RIOLLIÈRES	Producteurs	Titulaire CA	Excusé
CREPIN	Sophie	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	présente
DAUBIGNARD	Louissette	CRA Centre	Institutionnels	Suppléant CA	absente
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	excusé pouvoir C. Perret
DURAND	Joël	GAEC VAL PRÉ VERT	Producteurs	Suppléant CA	absent
DYONET	Jacques	LA RICHE EN BIO	Consommateurs	Titulaire CA	présent
FONTAINE	Olivier	CONSERVES DU BLAISOIS	Préparateurs	Suppléant CA	excusé
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	présent
GAULANDEAU	Claude	EARL PONTIJOU	Producteurs	Titulaire CA	présent
GODIN	Bruno	BERIVAL	Distributeurs	suppléant CA	absent
HAHUSSEAU	Yves Marie	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	présent
JANSEN	Julien	GAEC DU COUDRAY	Producteurs	Titulaire CA	absent
LAMBERT	Pascal	DOMAINE LES CHESNAIES	Producteurs	Suppléant CA	absent
LELIÈVRE	Éric	FRSEA CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	absent
LESEURE	Philippe	LSDH	Préparateurs	Titulaire CA	excusé pouvoir M.Willot représenté par J.Sicot
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	excusé pouvoir P.Leseure
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	présente
POTHIER	Sylvain	POTHIER SYLVAIN	Producteurs	Titulaire CA	excusé pouvoir JF.Vincent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	absent
RENART	Gilles	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	absent
RIFFARD	Philippe	SCA LE BIOTOPE	Producteurs	Titulaire CA	excusé pouvoir C.Gaulandeau
TROFLEAU	Martine	ASSOCIATION LA PRESLE	Consommateurs	Suppléant CA	excusée
VAURS	Christophe	COOP DE FRANCE CENTRE	Institutionnels	Titulaire CA	présent
VERGNAUD	Pascal	MFR DE L'ORLEANAIS	Institutionnels	Titulaire CA	présent
VINCENT	Jean-François	FERME DE LA CHAUME AU CHAT	Producteurs	Titulaire CA	présent
ZOPPÉ	Agnès	BIOCOOP AU BOURGEON VERT	Distributeurs	Titulaire CA	absente

Autres : Jacques Sappei, Edith Lemercier, Jean-Marie Mazenc, Jean-Christophe Grandin, Jacques Sicot (LSDH)

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaire	Nombre de voix présente
Producteurs	6	4
Préparateurs	5	4
Distributeurs	2	1
Consommateurs	1	1
Institutionnels	4	3

Au total, 13 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

PV CA 21 février 2019 Vf

Jean-François VINCENT rappelle l'ordre du jour :

HORAIRE	SUJET
14h00	Approbation du précédent procès-verbal
14h05	Retour du GRAB
14h30	Présentation du compte de résultat 2018 (1 ^{ère} évaluation)
15h00	Préparation de l'AG : organisation, thème (eau & bio), personnes à inviter...
15h30	Débat sur les actions de Bio Centre avec les transformateurs (<i>suite de la réflexion sur les adhésions du CA de novembre</i>) : Comment amener les transformateurs à s'approvisionner en région ? A mettre en place des filières équitables avec de la contractualisation ? ...
16h15	Présentation des nouvelles prestations (élevage, grandes cultures)
16h30	Retour sur les travaux de la commission communication (O. Chaloché)
17h00	Démission d'Agnès Zoppé, trésorière Election du remplaçant
17h10	Adhésion au Synabio : doit-on poursuivre ?
17h30	Questions diverses

Le GRAB du matin ayant été annulé et en l'absence d'Olivier Chaloché, les points suivants sont annulés :

- Retour sur le GRAB
- Retour sur les travaux de la commission communication

1. Approbation du précédent compte-rendu

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 13 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du compte de résultat 2018 (1ère évaluation)

Jacques Sappei présente une première évaluation du compte de résultat 2018, celui-ci n'ayant pas encore été validé par le cabinet comptable et des écritures restant à passer.

Malgré ces réserves, on peut penser que le compte de résultat 2018 sera correct, et devrait être équilibré entre charges et produits.

Intitulé du compte	Budget 2018	ESTIMATION DU REEL
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Frais de ports sur ventes	- €	- €
Prestations de services	120 338 €	130 232 €
Ventes de marchandises	2 500 €	2 446 €
Cotisations AVAL	15 000 €	10 340 €
Cotisations GAB	47 250 €	48 000 €
CVI grandes cultures	2 000 €	3 931 €
Mise à disposition	- €	- €
<i>Montant net produits d'exploitation</i>	187 088 €	194 949 €
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subvention d'exploitation	519 989 €	544 000 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	- €	- €
Autres produits	- €	- €
Reprise de provisions	- €	- €
Transfert de charges	1 000 €	
<i>Sous total des autres produits d'exploitation</i>	520 989 €	544 000 €
Total des produits d'exploitation (I)	708 077 €	738 949 €
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	500 €	603 €
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	- €	- €
Total produits financiers (II)	500 €	603 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	- €	17 276 €
Reprise sur provision pour risque	- €	- €
Total des produits exceptionnels (III)	- €	17 276 €
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	708 577 €	756 828 €

Les prestations sont en augmentation, essentiellement par les produits issus des rencontres aval organisées par Edith Lemercier. Le maraichage reste un fort contributeur de ce résultat. Les prestations en grandes cultures sont en dessous du budget du fait du départ de Romain Fredon à mi année.

Les cotisations aval sont en baisses mais une relance vient d'être à nouveau faite et nous attendons des confirmations.

Les subventions sont en augmentation par rapport au budget grâce au financement par la Région du poste de Pascal Veaulin sur la RHD intervenu à partir de septembre.

Les produits exceptionnels sont des produits de 2017 et le remboursement d'indemnités maladie.

Intitulé du compte	Budget 2018	ESTIMATION DU REEL
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	- €	
Variation de stock	- €	
Achats d'études et prestation service	58 000 €	98 091 €
Autres achats non stockés	2 100 €	3 033 €
Services extérieurs	44 000 €	42 131 €
Autres services extérieurs	137 245 €	114 996 €
Impôts, taxes et versements assimilés	8 079 €	15 522 €
Salaires et traitements	308 892 €	317 443 €
Charges sociales	136 579 €	143 718 €
Autres charges de personnel	10 800 €	1 663 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 500 €	
Dotations aux provisions pour risque et charges	- €	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	- €	
Autres charges	6 000 €	14 363 €
Total des charges d'exploitation (I)	713 195 €	750 960 €
quote-part de résultat sur opération faites en co		
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilés	1 000 €	
Total des charges financières (II)	1 000 €	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	- €	3 295 €
Sur opérations en capital	- €	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	- €	
Total des charges exceptionnelles (III)	- €	3 295 €
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	714 195 €	754 255 €
RESULTAT	-5 618,00 €	2 573,00 €

Les achats d'études et prestations de service sont en augmentation par rapport au budget du fait de la prestation en œnologie décidée en cours d'année et de l'écriture de la charge de la prestation en RHD de Laure encore salariée de Bio Berry sur cette ligne au lieu d'être sur la ligne « autres services extérieurs », elle-même en baisse de la somme équivalente.

Les variations de charges salariales sont liées aux différents mouvements de l'année : absence de Jean-Christophe, passage de Christèle à 100%, embauche de Pascal, départ de Romain.

Les autres charges de personnel étaient liées à la prévision de frais de stages qui n'ont pas eu lieu.

Les charges exceptionnelles sont des charges de 2017.

3. Préparation de l'AG : organisation, thème (eau & bio), personnes à inviter...

L'assemblée générale est prévue le 4 avril au lycée de la Saussaye.

Le Programme:

- 9h30-10h45: CA – approbation des comptes
- 11h00- 12h15: réunion des collèges
- Déjeuner: buffet
- 14h00 – 15h30: **conférence débat sur l'impact de l'agriculture bio sur la qualité de l'eau: Juliette Anglade INRA + Jérôme Ratiarson AESN**
- **Invitation:** Région, Draaf, Agences de l'eau
- 15h30-17h30: AG
- 17h45-18h15: CA élection du bureau
- 17h45: apéritif
- 18h30: rangement

4. Nouvelles prestations

Les prestations d'accompagnement collectif et individuel en élevage grandes cultures ont été redéfinies suite au dernier CA et à la restructuration du réseau.

Elles sont présentées au CA respectivement par Jean-Marie Mazenc et par Jean-Christophe Grandin.



Le réseau Bio Centre-Val de Loire



GAB de BIO CENTRE
Les agriculteurs de Bio de la région Centre

Accompagnement technique et économique pour les éleveurs



Evaluation et adaptation de vos pratiques individuelles

Echange sur les savoirs faire de chacun



Les animations collectives gratuites pour les adhérents de GAB

⇒ Accompagnement collectif / groupes techniques

Animation technico-économique de groupes spécialisés par type d'élevage quand cela est possible (bovin, ovin, caprin, volaille, porc). Les groupes définissent collectivement les thèmes à traiter à travers les formations, rencontres d'échanges, études, visites...

Dans le cadre de l'accompagnement collectif, sur demande, notre conseiller élevage bio peut gratuitement se rendre sur votre ferme pour une visite technique annuelle et vous proposer un calcul de ration.

⇒ Etude des coûts de production pour les ruminants

Le réseau Bio Centre-Val de Loire démarre en 2019 l'accompagnement collectif des éleveurs qui souhaitent évaluer leurs coûts de production* : coût de production du litre de lait, du kg de viande d'agneau, du kg de viande bovine, aussi bien en filière longue qu'en circuit court. Nous vous rappelons que suite aux Etats généraux de l'alimentation (EGALIM), le calcul des coûts de production devient un élément nécessaire à la négociation avec les autres acteurs des filières.

*Vous devez disposer de la comptabilité de votre ferme et des résultats techniques de l'élevage concerné pour la même année. Données nécessaires : litrage de lait vendu, autoconsomme, quantité de viande vendue (en kg de carcasse ou en kg vif), nombre d'animaux gardés pour le renouvellement.

Les résultats des calculs de coût donneront lieu à une restitution anonyme à l'ensemble du groupe.

En 2019, 10 exploitations seront incluses dans l'étude (par ordre d'arrivée des inscriptions)



Avec les concours financiers de

Les prestations individuelles et payantes

Hors des animations collectives ci-dessus vous pouvez opter pour des prestations individuelles et payantes :

Visite du conseiller (thème à définir)	70€ TTC
Calcul de ration	40€ TTC la ration

BULLETIN D'INSCRIPTION

Quel est votre GAB?

Je suis intéressé (e) par (possibilité de cocher plusieurs réponses):

L'accompagnement collectif (gratuit)

Visite du conseiller (70€ TTC)

L'étude des coûts de production ruminants (gratuit)

Calcul de ration (40€ TTC/ration)

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....Courriel.....

Contact: Jean-Marie Mazenc (chargé de mission filière animale) ou votre GAB

Jean-marie.mazenc@bio-centre.org

tél: 06 09 04 19 86 - 02 38 71 90 40

Bio Centre—Cité de l'agriculture—13 av. des droits de l'Homme—45921 Orléans Cedex 09





Accompagnement technique
Grandes cultures et légumes de PC
 proposé par le réseau Bio Centre-Val de Loire



• GRAB de BIO CENTRE •
 Les Agriculteurs du Val de Loire

Grace à votre adhésion au GAB vous bénéficiez d'animations collectives gratuites

Accompagnement collectif / groupes techniques

Animation technico-économique de groupes - thèmes définis collectivement par le groupe: formations, rencontres d'échanges, études, visites, bilans de campagne...

Abonnement au bulletin technique régional « Le tour de plaine »

au moins 8 numéros par an avec photos, articles techniques et témoignages de terrain

Avec le concours financiers de



Les prestations individuelles et payantes

En plus de l'accompagnement collectif vous sont proposées des prestations individuelles et payantes:

Suivi technique: 200 € TTC*

Vous sollicitez le technicien quand vous le souhaitez par téléphone ou courriel et bénéficiez d'une visite par an sur votre ferme (2 heures sur des cultures ciblées ou problématiques avec compte rendu et préconisations).

Diagnostic et accompagnement technique: 750 € TTC*

Vous sollicitez le technicien quand vous le souhaitez par téléphone ou courriel et bénéficiez de 3 visites par an sur votre ferme (sur des cultures ciblées ou problématiques avec compte rendu et préconisations) dont le diagnostic personnalisé (stratégie de fertilisation, de désherbage, assolement / rotation, couverts....).

Analyse de terre méthode Hérody: 190 € TTC*

Pour compléter les observations de terrain par des mesures de laboratoire (CF, Azote total, APM, C/N, Ni-Ni, état acido-basique, Mg/AT, éts minéraux...)

*L'association Bio Centre n'est pas assujettie à la TVA

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je ne suis pas encore adhérent et souhaite bénéficier de l'accompagnement collectif et du bulletin, j'adhère ! :

Je suis adhérent et intéressé(e) par (possibilité de cocher plusieurs réponses) :

L'accompagnement collectif et le bulletin technique régional (gratuit):

Le soutien technique (200 €):

L'accompagnement technique (750 €):

L'Analyse de terre méthode Hérody (190 €):

Nom..... Prénom..... GAB :.....

Adresse.....

Téléphone :..... Courriel :.....

Bulletin à remettre à votre GAB



5. Débat sur les actions de Bio Centre avec les transformateurs

Dans la continuité de la réflexion sur les adhésions dont un rappel des échanges est fait par Jacques Sappei, un débat est mené sur les relations avec les transformateurs.

Deux questions sont posées auxquelles chacun répond avec des post-it. Les résultats sont regroupés et commentés.

• Comment élargir notre cible?

Cette question s'intéresse aux transformateurs Bio non adhérents, porteurs de projet bio, conventionnels intéressés

Se rapprocher d'autres organismes tels que AREA, CCI, etc.	8
Améliorer la communication notamment par l'organisation d'événements et en s'adressant spécifiquement à cette cible, (en démystifiant la bio)	7
Proposer un accompagnement des porteurs de projet allant au-delà de l'apport d'information	4
Etre proactif vis-à-vis des transformateurs en proposant des projets de filière locale, des projets de transformation en collectif	3
Faire de la pédagogie envers les lycées agricoles	1

• Quelles actions ou quels projets mettre en œuvre?

Cette question s'adresse aux transformateurs bio adhérents.

Animer des groupes sur des thèmes transversaux (en lien avec le Synabio) : RSE, approvisionnement local, commerce équitable...	6
Accompagner la construction de filières locales équitables	5
Organiser des forums d'échanges ou d'approvisionnement en matières premières	2
Organiser un évènement régional sur la bio	2
Accompagner les porteurs de projet	2
Organiser un évènement convivial entre adhérents transformateurs	1

Après cette réflexion est rappelé ce qui a été fait dans les 2 dernières années :

- Les rencontres commerciales avec la GMS généraliste et spécialisée
- L'accompagnement des projets de création ou diversification en bio
- La mise en relation avec les producteurs
- La structuration de filière (en cours: pisciculture,...)
- Les lettres filières Aval
- Le relai de l'enquête « risque de rupture des approvisionnement » avec le Synabio
- Des études (ex: légumes secs)
- L'accompagnement sur les projets Avenir bio



6. Démission d'Agnès Zoppé, trésorière

La démission de la trésorière est actée par le conseil d'administration.

Joel Prunier s'est porté candidat pour son remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Le président demande au conseil d'administration de voter pour l'élection de Joel Prunier.

Joel Prunier est élu à l'unanimité trésorier de Bio Centre.

7. Adhésion au Synabio : doit-on poursuivre ?

Edith Lemerrier et Cécile Perret, présentes lors de l'AG du Synabio, exposent les changements envisagés par le Synabio. Une nouvelle structuration (avec Synadis bio et Natexbio) « préfigurera une future interprofession de la bio, associant les professionnels de l'amont et de l'aval des filières ». L'amont serait représenté par les agriculteurs fournisseurs des transformateurs et les coopératives.

Jacques Sappei expose les relations actuelles entre les Interbio et le Synabio. Quatre Interbio étaient membres du Synabio en 2018 : Cluster bio (RAA), IB Nvelle Aquitaine, Aprobio, Ocebio. IBB s'interroge et pour cela a invité le Synabio à son AG de mai prochain. Le coût important d'adhésion au Synabio (8 à 10k€) en rapport des services proposés a amené IB Nouvelle Aquitaine et Cluster Bio à démissionner en octobre 2018.

Les relations entre Bio Centre et le Synabio se limitent aujourd'hui à une enquête sur les risques de rupture d'approvisionnement que Bio Centre relaie à ses membres, et à un accès à des informations (réglementation...). Mais ces informations ne peuvent pas être rediffusées en l'état à nos membres. De plus, depuis 2 ans le Synabio n'assure plus aucune animation entre les Interbio, ce qui était une des motivations à notre adhésion.

Tout cela nous amène à nous interroger sur la pertinence de reconduire cette adhésion. Les discussions ont amené le conseil d'administration à proposer la suspension de l'adhésion au Synabio jusqu'à la définition de nouvelles relations avec les Interbio. La discussion devra se faire collectivement entre les Interbio et le Synabio.

Le président demande au conseil d'administration d'approuver cette proposition.

Elle est approuvée à l'unanimité.

8. Questions diverses

Une demande d'adhésion est parvenue à Bio Centre.

RAISON SOCIALE	adresse	CP	Ville	activité
ELISEEDS 41	12 rue des Pépinières	41350	VINEUIL	Mise en place de contrats de production, triage à façon.

Le président demande au conseil d'administration d'approuver cette adhésion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 17h30.

Fait à Blois, le 21 février 2019,

Le président

Jean-François Vincent



PV CA 21 février 2019 Vf



